

Communiqué de presse : Trois manuels pour aider le corps médical dans la prise en charge de victimes de violences intrafamiliales, de violences sexuelles et de mutilation génitales féminines.

Sous la tutelle de **Sarah Schlitz** (Ecolo), *Secrétaire d'Etat à l'Égalité des genres, à l'Égalité des chances et à la Diversité* et de **Frank Vandebroucke** (Vooruit), *Vice-premier Ministre et Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique*, l'**Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes** (IEFH) et l'**Ordre des Médecins**, en collaboration avec le professeur Dr. **Tom Goffin**, ont réalisé 3 manuels de bonnes pratiques pour les médecins et autres prestataires de soin dans les cas de violences conjugales, de violences sexuelles et de mutilations génitales féminines. Devant ces trois problématiques très complexes, le but est à la fois de sensibiliser et renforcer le personnel soignant, quel qu'il soit, lors de la prise en charge des victimes.

Sarah Schlitz : *“Face aux violences intrafamiliales, aux violences sexuelles ou bien lors de risques de mutilations génitales féminines, il est primordial que les prestataires de soin sachent reconnaître les signaux, les appels à l'aide et gagner la confiance des victimes. Ils doivent être outillés pour assurer une aide optimale à la victime le cas échéant. Ces questions sont malheureusement très actuelles. Les médecins doivent jouer un rôle clef dans la prise en charge des victimes de ces trois situations.”*

En tant que médecins ils et elles peuvent apporter une contribution importante à la lutte contre les mutilations génitales féminines, les violences sexuelles ou conjugales, y compris la violence psychologique. Souvent, le personnel soignant fait partie des rares personnes à connaître certaines situations de violence basée sur le genre ou à les avoir constatées lui-même. Leur rôle consiste à protéger les personnes, même si elles ne sont pas en mesure de demander de l'aide elles-mêmes. En outre, les études scientifiques nous apprennent que la plupart des victimes souhaitent que le médecin les interroge sur une éventuelle situation de violence^[1].

Frank Vandebroucke: *« Je suis parfaitement conscient qu'en imposant les mesures pendant le confinement, plus d'enfants et de femmes ont été potentiellement exposés à de la violence domestique. Tout le monde n'est pas forcément en sécurité à la maison. Si nous avons pris ces décisions, c'était après mûre réflexion et par nécessité sanitaire. Ces outils nous permettent d'aller encore plus loin: nos prestataires de soins de santé sont les premiers à entrer en contact avec les victimes. Et ce premier contact est très important. Grâce à ces outils, nous voulons détecter les violences sexuelles, les violences domestiques, mais aussi les mutilations génitales le plus tôt possible, afin de pouvoir intervenir. En ce moment, mes services examinent également ce que nous pouvons apporter en plus aux psychologues qui sont en contact avec les victimes. »*

[1] UN-MENAMAIS : environ 87% ; FRA violence against women : 93% des femmes en Belgique

Le corps médical est souvent en contact avec des victimes de violence, mais ils hésitent parfois à agir. Et même lorsqu'ils souhaitent assumer cette responsabilité sociale, les questions^[2] restent nombreuses pour assurer un suivi correct, telles que "Que puis-je faire si je soupçonne ou si je constate des signes de violences sexuelles, de violences conjugales ou de mutilation génitale ? Quels soins et quels conseils puis-je offrir à la victime ? Quand les signaux justifient-ils une intervention extérieure ? Comment puis-je maintenir autant que possible la relation avec la victime et/ou sa famille, tout en organisant l'aide et, si nécessaire, en intervenant à temps pour assurer la sécurité de chacun ?

Ces manuels, à travers tout un code de signalement élaboré avec précision, s'efforcent entre autres de répondre à ces questions et de fournir au prestataires de soin un cadre pratique prenant en charge des victimes de mutilations génitales féminines, violences intrafamiliales ou violences sexuelles.

^[2] Voir également UN-MENAMAIS